

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Monahmed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - [www.mupras.com](http://www.mupras.com)

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

## Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 27 237 Société : R.A.M.  
 Actif  Pensionné(e)  Autre : .....  
 Nom & Prénom : E.ZOUITI HAFSA  
 Date de naissance : 19.28  
 Adresse : Rue 6 N 35 et 37 ABDRAK RAK mifla casa  
 Tél. : ..... Total des frais engagés : 799 Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 07/02/2022  
 Nom et prénom du malade : z. u. 52 Dpt 2022 Med Age : .....  
 Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant  
 Nature de la maladie : Dol  
 Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie : .....  
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : M.R.A.S.A Le : ..... / ..... / .....  
 Signature de l'adhérent(e) : z. u.

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08/09/2012	Actes	10	300	 reddine AMRI Spécialiste en Traumatologie et Chirurgie de la Main El Bd. 55 Bab Ezzouar Algérie 16000 Etage 4 Casablanca

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	07/11/2012	199,00

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

## AUXILIAIRES MEDICAUX

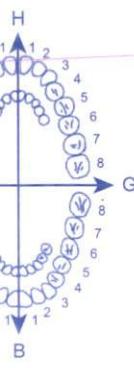
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important::

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 255334112 00000000 ----- D 000000000 355334111	G 21433552 00000000 ----- 000000000 11433553	B	Coefficient des travaux
	<b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
				Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Dr Noureddine AMRI  
Spécialiste en Chirurgie  
Orthopédique et Traumatologique  
Diplômé de la faculté de médecine  
de Montpellier

ARTHROSCOPIE

CHIRURGIE PROTHÉTIQUE

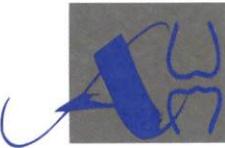
CHIRURGIE DE LA MAIN

CHIRURGIE DE LA POLYARTHRITE RHUMATOÏDE

MICROCHIRURGIE

CHIRURGIE DES NERFS PÉRIPHÉRIQUES

CHIRURGIE DU SPORTIF



الدكتور نور الدين العامري

اختصاصي في جراحة

العظام و المفاصل

خريج كلية الطب بونبولي

طبيب سابق بمستشفيات فرنسا

جراحة أمراض الروماتيزم

جراحة المفاصل بالمنظار

جراحة اليد

الجراحة التقويمية

Le: ٥٧/١٦/٢٢

Le ٢٠٢٢/١٦/٥

Transfusion lente (fase  
lente Gauche), notion d'Embolie  
echo graphie Rude



07/11/2022

Casablanca, le -----

Facture N° 3539/11/2022

**Nom patient : EZDOUTI MOHAMED**

**Examen(s) réalisé(s) : ECHOGRAPHIE RENALE**

**Date Examen(s) : 07/11/2022**

**Montant : 300 DH**

**Montant Produits : 0,00 DH**

**ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :  
MONTANT TOTAL :  
TROIS CENTS DIHRAMS**

10, Imm. Communal. Angle route d'Azemmour et Bd. Sidi Abderrahmane - Casablanca

Tél. : 05 22 90 10 10 / 05 22 90 07 07 - Fax : 05 22 93 37 13

Pantente : 35 00 38 66 - TVA : 73 39 10 - IF : 2221555 - ICE : 001686337000022





**Dr. O. Alami**

Spécialiste en Radiologie  
Lauréate de l'Université Nancy I  
Ex Radiologue au CHU Ibn Rochd

**Dr. N. Faris**

Spécialiste en Radiologie  
Lauréate de l'Université Nancy I  
Ex Radiologue au CHU Ibn Rochd

Casablanca , le 07/11/2022

**PATIENT** : Mr. EZDOUTI MOHAMED  
**MEDECIN TRAITANT** : DR AMRI NOURREDDINE  
**EXAMEN(S) REALISE(S)** : ECHOGRAPHIE RENALE

Cher Docteur,  
 Je vous remercie de nous avoir adressé votre patient dont voici le résultat de l'examen.

### ECHOGRAPHIE RENALE

#### INDICATION

94ans.

Traumatisme de la fosse lombaire droite.

Hématurie.

#### RESULTATS

- ✓ Les reins sont légèrement globuleux de manière bilatérale, mesurant à droite environ 13,2cm de grand axe et à gauche 12,3cm de grand axe.  
 Ils sont le siège de kystes corticaux, simples, avec un parenchyme cortical laminé, qui est échogène et mal différencié.  
 Le plus gros kyste à droite, mesure 8,7cm x 7,6cm x 6,3cm de diamètres.  
 A gauche, le plus gros kyste est polaire inférieur, de 7,1cm x 6,5cm de diamètres.  
 Absence de dilatation notable des cavités pyélo calicielles dans les limites de cet examen.  
 Absence de collection péri rénale échographiquement notable à droite.
- ✓ Vessie de lutte, de contenu anéchogène.  
 ✓ Hypertrophie prostatique modérée de 38,43ml environ.

#### AU TOTAL

**Volumineux kyste cortical avec petits kystes corticaux associés ,de manière bilatérale.**

**Il n'a pas été vu de dilatation des cavités excrétrices.**

**A compléter par uro-scanner (avec bilan rénal).**

Confraternellement

DR O. ALAMI

